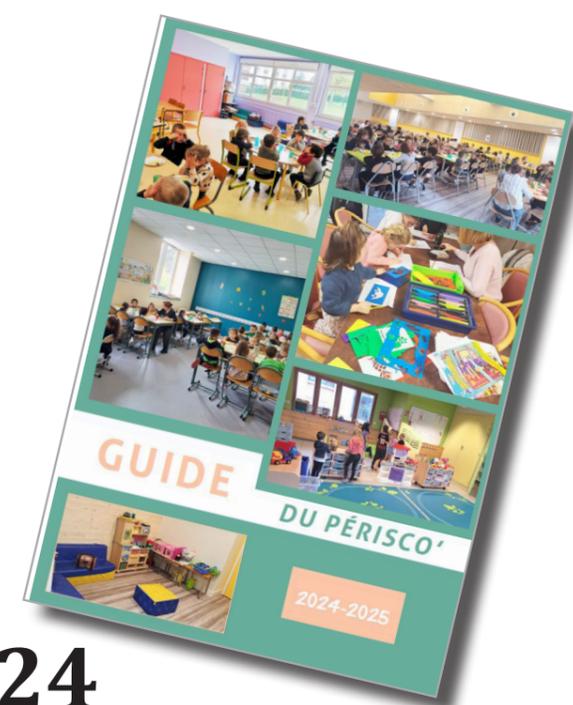


Rentrée 2024/2025
Inscriptions accueils périscolaires et restauration scolaire



Une permanence aura lieu le jeudi 29 août 2024
de 8h30 à 12h30 dans le bâtiment du périscolaire

- ▶ Les dossiers d'inscription pour les nouvelles familles sont à rendre à la Mairie avant la présence de vos enfants sur un temps périscolaire et/ou à la cantine.
- ▶ Les familles ayant déjà transmis un dossier n'auront plus à en fournir pendant toute la scolarité de leurs enfants (jusqu'en CM2). Pour chaque nouvel enfant inscrit, il vous faudra fournir uniquement une fiche sanitaire de liaison ainsi qu'une copie du carnet de vaccinations.

Vous pourrez inscrire vos enfants tout l'été en Mairie (ouverture 8h à 16h sans interruption), *via* le Portail Familles à partir de mi-juillet ou lors de la permanence du jeudi 29 août 2024.

Pour les familles qui n'ont pas la possibilité de rendre leur dossier pendant ces horaires d'ouverture, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres périscolaire située à la Mairie.

Pour tous renseignements, vous pouvez également prendre contact avec la responsable du Service Périscolaire au 04 77 40 30 84.